



PROGRAMME* DES CONFÉRENCES ET ÉVÈNEMENTS **FEDEREC**

26 & 27 NOVEMBRE 2024 HALL 1 - STAND D060

MARDI

26 NOVEMBRE

10h - 11h

Collecte et recyclage des déchets plastiques : les défis de la future REP Emballages Professionnels

Village du Recyclage FEDEREC - Hall 1 - Stand D060



Marie DELAFALIZE Responsable environnement et économie circulaire, ELIPSO



Magali MAURICE Chargée de missions recyclage, FEDEREC



Sophie SICARD
Directrice Adjointe
DDAI, PAPREC
Vice-présidente Filière
Plastiques & Présidente
du GT DEIC, FEDEREC



Isabelle VIDELAINE Directrice projets RSE et Développement Durable, FHE<u>R</u>

Prévue pour le 1er janvier 2025, la REP Emballages Professionnels sera la 25ème filière REP (Responsabilité élargie du producteur) de France. Au total, ce sont 7,4 Mt d'emballages qui sont mises sur le marché tous les ans, dont 13% sont des emballages plastiques. Alors que 85% des emballages professionnels atteignent les objectifs de recyclages fixés par l'Union Européenne, seuls 26% des emballages professionnels en plastiques sont recyclés contre des objectifs européens fixés à 50% pour 2025 et à 55% pour 2035. Les emballages plastiques représentent donc le flux le plus critique de cette REP et des leviers de performance doivent impérativement être activés dès les premières années de mise en place.

Les intervenants feront un état des lieux de la grande diversité et des spécificités des emballages professionnels plastiques, ainsi que de leur vision quant aux actions qui doivent être menées pour atteindre les objectifs européens.

10h45 - 13h

Assemblée Générale FEDEREC BTP

Espace 2000 - Salle 121A

11h - 12h

Comment mettre la réforme de la gouvernance des REP au service de l'économie circulaire ?

Village du Recyclage FEDEREC - Hall 1 - Stand D060



Jean-François CARENCOPrésident délégué,
FEDEREC



Stéphane DELAUTRETTE Député de la Haute-Vienne



Adèle MOTTE
Responsable des affaires
publiques et juridiques,
FEDEREC



Baptiste PERRISSIN FABERT Directeur général délégué à l'expertise de l'ADEME

Les filières à Responsabilité élargie du producteur (REP), auxquelles la France a massivement recours, sont une déclinaison du principe pollueur-payeur.

Elles représenteront 8 Md€ d'écocontributions en 2029 (contre 2 Md€ en 2022) versées par les distributeurs et/ou fabricants pour financer la fin de vie des produits vendus et qui sont, in fine, répercutées directement ou indirectement sur le consommateur.

Cette taxation massive, équivalente à un impôt de production, impacte directement la compétitivité de notre économie et le pouvoir d'achat des ménages, pour des performances environnementales souvent insatisfaisantes.

13h30 - 15h45

Conseil d'administration FEDEREC MÉTAL

Espace 2000 - Salle 121A

14h - 15h

Filière bois-déchets : sous tension entre décarbonation et préservation des ressources

Village du Recyclage FEDEREC - Hall 1 - Stand D060



Dominique BOULDAY Responsable pôle déchets énergie environnement, CEDEN



Clarisse FISCHER Déléguée Générale, CIBE



Louis De REBOUL Président Filière Palettes et bois, FEDEREC



Olivier HUGON-NICOLAS Responsable du groupement UIPP



Thomas HUIBAN Chargé de missions recyclage, FEDEREC



Lise LAMBERT
Directrice Commerce
et Développement
Bois énergie France,
DALKIA

Les objectifs de décarbonation de l'économie française renforcent l'attrait pour la ressource bois déchets qui joue un rôle majeur et multiple dans la lutte contre le changement climatique.

Les produits en bois arrivant à la fin de leur cycle de vie (ex : charpente issue de la démolition des bâtiments, vieux meubles, palettes, etc.) peuvent être réemployés, réutilisés, recyclés ou valorisés en énergie.

Le recyclage et le réemploi prolongent le stockage du carbone avec l'allongement de la durée de vie des produits et l'incorporation de bois recyclés, tout en permettant de réduire l'utilisation de matière vierges. Après plusieurs cycles de vie, la production de chaleur par l'utilisation de combustibles issus du bois en fin de vie est un levier majeur de décarbonation pour les industriels.

L'attention croissante sur la ressource bois impliquant une augmentation de sa consommation, les études récentes estiment que la consommation intérieure de déchets de bois pourrait rapidement atteindre voire dépasser la ressource actuellement disponible. Les tensions et conflits d'usages déjà ressentis pourraient alors s'accentuer et des propositions émergent pour les limiter et optimiser la valeur ajoutée du matériau bois.

Les participants, acteurs complémentaires sur la chaine de valeur du bois, partageront leur expertise et leur vision d'une filière dont l'avenir est en train d'être redessiné.

14h10 - 14h40



Le recyclage, un secteur d'avenir qui se professionnalise, face aux enjeux de transition énergétique





Aude BERLESE Responsable du développement, en2r



Serge PONTON
Président de la
Commission sociale et
formation, FEDEREC



Hélène VAN WAES Responsable des affaires sociales, FEDEREC

Face aux enjeux croissants auxquels les entreprises du recyclage doivent répondre (évolutions technologiques et réglementaires constantes, besoins en recrutement importants à venir) il est apparu nécessaire de professionnaliser le secteur et créer une offre de formations spécifique aux métiers du recyclage.

FEDEREC a donc créé en 2023 l'en2r, Ecole Nationale du Recyclage et de la Ressource, pour permettre une montée en compétences des salariés à travers des formations courtes et professionnelles et des formations plus longues, certifiantes.

Une offre de formation qui ouvre aussi des perspectives aux demandeurs d'emploi, aux jeunes, aux personnes éloignées de l'emploi, d'intégrer un secteur porteur et proposant de réelles perspectives d'évolution.

15h - 16h

L'encadrement législatif favorise-t-il le développement de l'économie circulaire et du recyclage ?

Village du Recyclage FEDEREC - Hall 1 - Stand D060



Benjamin DENISResponsable Affaires Publiques,
Séché Environnement



Thomas HUIBAN Chargé de missions recyclage, FEDEREC



Emmanuelle LEDOUX Déléguée Générale, INEC



Roland MARION Directeur Economie circulaire, ADEME



Sophie SICARD
Directrice Adjointe
DDAI, PAPREC
Vice-présidente Filière
Plastiques & Présidente
du GT DEIC, FEDEREC

La loi Anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) de 2020, avait notamment pour ambition d'accélérer le changement des modèles de production et de consommation afin de limiter les déchets, d'améliorer leur collecte et leur valorisation. D'autres textes législatifs lui ont succédé, comme la loi climat et résilience en 2021, ou encore récemment la loi industrie verte fin 2023 qui tendent elles aussi à accélérer la réindustrialisation du pays tout en garantissant la préservation des ressources naturelles, de la biodiversité et du climat.

À partir du contexte économique, social et environnemental de l'industrie du recyclage, cette table ronde invite à prendre de la hauteur pour analyser les impacts de ces nouvelles législations sur les entreprises et leur capacité à s'adapter pour rester compétitives.

16h - 17h

REP VHU: au cœur des tensions de la filière

Village du Recyclage FEDEREC - Hall 1 - Stand D060



Jérôme BERTHELOT Chef des services techniques, BMW France



Nicolas BREC PDG, TRACAUTO



Fabrice HENRIOT
Président,
ALLO CASSE AUTO



Jean-Pierre LABONNE
Président, FEDEREC
Déconstruction
Automobile



Olivier LE FICHOUS Président, FEDEREC Métal

Les premiers jalons de la REP, datant de la directive européenne de 2000, ont fixé les premiers taux de recyclage et de valorisation à atteindre par la filière, qui sont aujourd'hui atteints, voire dépassés; et conséquemment à lutter contre la filière illégale de traitement des VHU.

Pourtant, les évolutions légales et réglementaires récentes vont générer un bouleversement des règles du jeu entre les acteurs de la filière et révèlent des divergences d'approche entre la filière de recyclage (Centres VHU et Broyeurs) et certains constructeurs automobiles.

En explorant la diversité des systèmes proposés par ces derniers, FEDEREC entend démontrer que tous les systèmes ne se valent pas. Cette table ronde permettra notamment de faire une rétrospective sur le fonctionnement de la filière jusqu'en 2023 et de présenter, sous l'angle des nouveaux schémas d'organisation, les impacts de la REP version 2024 sur l'économie circulaire de l'automobile.

17h - 18h30

Assemblée Générale Extraordinaire FEDEREC

Espace 2000 - Salle 121DE

19h - 01h

Cocktail dinatoire FEDEREC Commission Jeunes

Skybar au 32ème étage de l'Hôtel Pullman Montparnasse

MERCREDI

27 NOVEMBRE

10h - 11h

Batteries : les nouveautés réglementaires et enjeux industriels en 2025

Village du Recyclage FEDEREC - Hall 1 - Stand D060



Eva-Luce BAILLY Chargée de missions recyclage, FEDEREC



Viviane DE SOUSA Directrice des Achats, ECOBAT Ressources France



Diane DEWALLEChargée de mission économie circulaire,
DGPR



Lucille DUFROST
Sectorial Leader Energie,
Décarbonation, F.
INITIATIVES



Gilles GNAEDIG
Directeur général,
ECOBAT Ressources
France



Emmanuel
TOUSSAINTDAUVERGNE
Directeur général,
BATRIBOX

De nouvelles obligations concerneront la chaine de valeur des batteries, des producteurs aux entreprises du recyclage, avec la mise en place d'une filière REP à compter de 2025. Ce déploiement viendra notamment modifier les interactions entre ces entreprises dans un contexte politique français et européen très attentif aux questions de souveraineté sur des matériaux sensibles.

Cette table ronde vise à présenter le nouveau cadre réglementaire européen du Règlement Batteries, dont les catégories d'équipements concernés, et à préciser les objectifs qui les concerneront.

Les participants présenteront notamment les grands enjeux de la REP et ses évolutions, ses flux et les objectifs qui entreront en vigueur dans les mois qui viennent.

Ils partageront leur vision de l'avenir du recyclage des batteries, en mettant l'accent sur la Recherche et Développement et l'Innovation.

11h - 12h

Financements publics et défis pour l'industrie du recyclage en Europe : un enjeu de souveraineté

Village du Recyclage FEDEREC - Hall 1 - Stand D060



Nicolas BONNET
Directeur Expertise Europe
et Projets Collaboratifs,
ABF Décisions



Manuel BURNAND Directeur général, FEDEREC



Tess POZZI
Responsable des Relations
Institutionnelles,
Derichebourg Environnement



Antoine STILOEU Policy Advisor, EuRIC

De nouvelles obligations concerneront la chaine de valeur des batteries, des producteurs aux entreprises du recyclage, avec la mise en place d'une filière REP à compter de 2025. Ce déploiement viendra notamment modifier les interactions entre ces entreprises dans un contexte politique français et européen très attentif aux questions de souveraineté sur des matériaux sensibles.

Cette table ronde vise à présenter le nouveau cadre réglementaire européen du Règlement Batteries, dont les catégories d'équipements concernés, et à préciser les objectifs qui les concerneront.

Les participants présenteront notamment les grands enjeux de la REP et ses évolutions, ses flux et les objectifs qui entreront en vigueur dans les mois qui viennent.

Ils partageront leur vision de l'avenir du recyclage des batteries, en mettant l'accent sur la Recherche et Développement et l'Innovation.

14h - 15h

Recruter autrement

Village du Recyclage FEDEREC - Hall 1 - Stand D060



Joëlle BERTHALON
Cheffe de projet DomEx
Transition Ecologique &
RRR, FRANCE TRAVAIL



Géraldine BULOT Secrétaire général, FEDEREC



Christine DOUCEMENT
Chargée de développement
des collaborations
Entreprises et Fédérations,
FRANCE TRAVAIL



Philippe LEROUVILLOIS
Président et fondateur,
Groupe VALO'



Guillaume PARA Responsable commercial, 1PACT

Alors que les secteurs du recyclage et du réemploi sont en plein développement, les besoins de recruter dans les métiers de l'économie circulaire se font plus nombreux.

Comment promouvoir nos métiers auprès des candidats et quels dispositifs existent-ils pour aider nos entreprises à recruter?

Cette conférence sera l'occasion pour FEDEREC de présenter ses divers partenaires sur l'emploi/formation et d'échanger sur les dispositifs innovants d'aides à l'embauche dans le secteur du recyclage et du réemploi.

15h - 16h

Réemploi et recyclage : deux voies conjointes vers l'économie circulaire

Village du Recyclage FEDEREC - Hall 1 - Stand D060



Dany DUNAT
Directrice Générale,
Triselec



Agathe MAURY Chargée de missions Réemploi et Recyclage, FEDEREC Nouvelle-Aquitaine



Arnaud MOULIN Co-fondateur, Responsable Commercial, BlueMarket



Vincent RIGAL CEO & co-fondateur, CircularPlace

Dans le cadre d'une accélération de l'économie circulaire, les activités de réemploi / réutilisation et de recyclage apparaissent comme deux voies complémentaires pour réduire nos déchets et valoriser nos ressources.

Plusieurs solutions émergent pour prolonger la vie ou donner une seconde vie à nos équipements et produits, à des stades différents du cycle de vie. Pourtant, la montée en puissance de ces filières doit s'accompagner du déploiement de modèles économique solides qui garantiront la pérennité des débouchés.

Simultanément, les acteurs du réemploi et du recyclage redoublent d'effort pour diversifier leurs activités et assurer la meilleure performance environnementale au service de la circularité de l'économie.

Les participants s'arrêteront notamment sur les bonnes pratiques existantes.

16h - 17h

Signature du partenariat FEI x FEDEREC

Village du Recyclage FEDEREC - Hall 1 - Stand D060

PLAN POLLUTEC

PARC DES EXPOSITION PORTES DE VERSAILLES - HALL 1

